

Rapport public Parcoursup session 2022

Université de La Rochelle - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Langues Etrangères Appliquée (LEA) : anglais-coréen (14680)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de La Rochelle - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Langues Etrangères Appliquée (LEA) : anglais-coréen (14680)	Jury par défaut	Tous les candidats	70	1316	178	241	22	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également

une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

En complément des attendus ci-dessus, les candidats devront également :

- Manifester un réel intérêt pour la langue coréenne et avoir les compétences et savoirs nécessaires en anglais.
- Démontrer un réel intérêt pour les sociétés, les cultures et l'actualité de l'Asie-Pacifique, et pour ses relations avec le reste du monde.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Vous souhaitez devenir spécialiste linguistique de l'aire Asie-Pacifique ?

Cette licence est faite pour vous.

Orientée vers les échanges internationaux et la connaissance du monde professionnel, cette licence vous permettra d'acquérir les compétences linguistiques, économiques, juridiques et culturelles nécessaires pour travailler dans des entreprises à fort potentiel international ou poursuivre des études en master.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le lien ci-dessous :

<https://formations.univ-larochelle.fr/licence-lea-anglais-coreen>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Résultats académiques

Notes et moyennes de première et terminale. Notes obtenues en 1ère année d'études supérieures dans le cadre d'une réorientation. - Essentiel

Notes et moyennes obtenues dans toutes les disciplines de la formation suivie. Notes obtenues en 1ère année d'études supérieures dans le cadre d'une réorientation.

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Compétences de rédaction et d'expression; autonomie - Important

notes et moyennes de première et terminale; appréciations des conseils de classe. Notes obtenues en 1ère année d'études supérieures dans le cadre d'une réorientation.

Savoir-être

Assiduité, implication - Complémentaire

Conclusions des conseils de classe; fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Motivation et cohérence du projet - Complémentaire

Projet de formation motivé rédigé par le candidat

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Un nombre important de candidatures nous sont parvenues. Nous conseillons donc de veiller à ce que la partie "Bulletins" soit bien remplie, tout comme la partie "Activités et Centres d'Intérêts" en plus du "Projet de Formation". Enfin, nous conseillons d'ajouter, dans la section "Documents," les pièces justificatives permettant de prouver les situations particulières qui seraient mentionnées dans le dossier (par exemple, si une certification en langue a été passée, nous conseillons vivement de mettre une copie de cette certification en pièce jointe).

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes et moyennes de première et terminale. Notes obtenues en 1ère année d'études supérieures dans le cadre d'une réorientation.	Bon niveau dans les matières importantes pour réussir en LEA, notamment en langues.	Notes et moyennes obtenues dans toutes les disciplines de la formation suivie. Notes obtenues en 1ère année d'études supérieures dans le cadre d'une réorientation.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences de rédaction et d'expression; autonomie	Bon niveau dans les matières exigeantes en méthodologie, logique, et expression.	notes et moyennes de première et terminale; appréciations des conseils de classe. Notes obtenues en 1ère année d'études supérieures dans le cadre d'une réorientation.	Important
Savoir-être	Assiduité, implication	Résultats stables et de qualité (plutôt qu'en dents de scie); soin dans la rédaction du Projet de formation	Conclusions des conseils de classe; fiche avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et cohérence du projet	Bonne expression écrite et réflexion poussée concernant l'avenir.	Projet de formation motivé rédigé par le candidat	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Jean Marc OGIER,

Président de l'établissement Université de La Rochelle